

CONTRAT DE PRÊT ENTRE  
PARTICULIERS ET CERTIFICAT de  
PRÊT D'ARGENT

Entre les soussignés,

PRÊTEUR

Nom : **Chevallier**

Prénom : **Gilles**

Ci-dessus, désigné « le Prêteur,

EMPRUNTEUR

Nom : **Gavard**

Prénom : **Catherine**

ci-dessus, désigné « l'Emprunteur »

## 1.- MONTANT DU CRÉDIT

Par ce document, le Prêteur, **Mr Gilles Chevallier** accède à la demande de crédit de l'Emprunteur, **Mme Gavard Catherine**.

Le montant du prêt consenti est de **40 000 €** remboursables sur une période de **156 mois**.

### Art 2- DÉLAI DE VERSEMENT DU PRÊT

Le virement de la somme du Prêteur au Bénéficiaire doit être effectué par un virement bancaire dans un délai de **( 24h )** après la signature du présent contrat et le paiement des frais de la déclaration du contrat et ceux bancaires qui s'élèvent à **400€**.

Le virement des fonds (de la somme octroyée) sera effectué par la Banque partenaire du Prêteur **(BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE)**.

### Art 3- INTÉRÊTS

Le Bénéficiaire doit payer une rémunération au Prêteur, sous la forme d'un intérêt annuel de **2,0 %** de la somme octroyée, soit un intérêt total sur prêt de **5458.22€**.

Ainsi le montant total du remboursement sera de **45458.22Euros** pour une mensualité de **291.40Euros**.

### Art 4.1 CONDITIONS DE REMBOURSEMENT DU PRÊT

L'Emprunteur devra rembourser au Prêteur la somme octroyée avec l'intérêt convenu sur une période de **156mois**, dès obtention de la somme sur son compte bancaire. Cependant, il est convenu entre les parties que le remboursement proprement dit, démarre 04 (Quatre) mois entiers, le 10 suivant, après la réception du montant total du prêt sur le compte bancaire du Bénéficiaire.

### 4.2 - FRAIS DE DOSSIER

La totalité des frais occasionné pour l'établissement du prêt, d'un montant de **54€**, ont été Payés par virement bancaire, à l'ouverture du dossier.

### 4.3 -FRAIS AFFÉRANTS AU CRÉDIT

Il est clairement prévu dans les règles de notre structure et de notre banque partenaire que les frais de déclaration du contrat au service public, bancaires seront à la charge du client

**Mme Gavard Catherine** et s'élèvent à **400 € remboursables sur le prêt**.

### Art 5 - MODE DE REMBOURSEMENT

Le remboursement de la somme octroyée et le paiement de l'intérêt convenu seront effectués Par voie bancaire - sur le compte défini par le Prêteur.

### Art 6- POSSIBILITÉ DE REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

L'Emprunteur aura la possibilité de rembourser par anticipation, tout ou partie du solde restant dû, en une ou plusieurs fois. Les mensualités ou leur nombre seront alors recalculées en fonction du solde restant dû.

## Art 6 - OBLIGATIONS DE L'EMPRUNTEUR

Toutes les obligations de l'Emprunteur, liées à ce contrat, ne prendront effet qu'après la Réception du montant du prêt sur son compte bancaire.

## Art 7- REMBOURSEMENTS

Le paiement mensuel du prêt est effectué tous les 10 de chaque nouveau mois durant toute la période de remboursement.

## Art.8- LITIGES ET JURIDICTION APPLICABLE

Les parties s'engagent à respecter les clauses du présent certificat de prêt pour toute sa durée. Cependant, en cas de désaccord, la conciliation et le règlement à l'amiable seront privilégiés. A défaut convention, celui-ci sera soumis à l'arbitrage d'un médiateur choisi d'un commun accord entre le Prêteur et l'Emprunteur.

En cas de non aboutissement de cette médiation, le litige pourra alors faire l'objet d'une poursuite, auquel cas la partie fautive aura à répondre du non-respect de cette convention devant une Juridiction Française Ordinaire de la place.

## Art 9.- LÉGALISATION ET DÉCLARATION DU CONTRAT DE PRÊT

L'Emprunteur et le Prêteur, respectivement , Algérienne et Français , ont l'obligation de déposer un formulaire de déclaration de contrat de prêt (sur formulaire cerfa) complété et signé par les 2 parties, auprès des Services fiscaux dans les délais légaux prévus .

Cet accord de prêt peut servir et valoir de droits directs envers les deux parties.

Fait respectivement, le 18/11/2025

Ont signé :

**262 Route de bellet 12  
chemin des treuyes 06200 Nice**

**Le Prêteur  
Mr Gilles Chevallier**

Adresse 1 rue Basselot 35290

**L'Emprunteur  
Mme Gavard Catherine**

